



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 2 juillet 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures présentées par :

- Mme Élisabeth L'Espérance concernant la propriété située sur la rue Gibson à Kingsey Falls, portant le matricule 1581-20-0172, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre une largeur de 14,11 mètres et 13,56 mètres respectivement sur deux lots à lotir qui porteront les numéros 6 318 570 et 6 318 569 comparativement aux 15 mètres exigés selon les articles 2.1.6 et 3.2.2.1 du règlement de lotissement n° 09-03.
- M. Patrick Boulet concernant la propriété située 7, rue des Améthystes à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre une marge de recul arrière de 5 mètres comparativement aux 7,5 mètres de marge de recul arrière exigés à l'article 6.2.2 du règlement de zonage n° 09-02.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 6 juin 2019

Annie Lemieux, directrice générale et greffière